

Les cahiers du développement durable en Île-de-France



Cahier n°16

ODD

Quelle appropriation par les collectivités franciliennes ?

résultat de l'enquête menée au 1er semestre 2018

octobre 2018



ODD, quelle appropriation par les collectivités franciliennes ?

Traitement des réponses à l'enquête réalisée au 1er semestre 2018

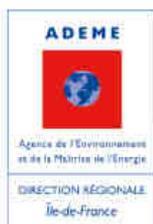
Contexte

En 2015, tous les pays membres de l'Organisation des Nations Unies se sont accordés sur 17 objectifs universels de développement durable (ODD). Ces ODD constituent un référentiel pour mener une stratégie globale de développement durable. Dans le rapport d'étape sur les ODD paru en juillet 2017, comme dans les travaux du Comité 21, la connaissance et l'appropriation des ODD sont jugées limitées et superficielles. Deux explications principales peuvent être données pour expliquer cette relative méconnaissance. D'une part, les ODD sont relativement récents et d'autre part, leur déclinaison concrète est difficile du fait de leur universalité et du nombre de cibles visées. Sur les 17 ODD, il est d'ailleurs difficile de dire quels thèmes sont à l'honneur tant les démarches sont foisonnantes et spécifiques à chaque territoire.

Au premier semestre 2018, les partenaires du réseau Teddif ont réalisé une enquête auprès des collectivités territoriales franciliennes pour connaître les projets de développement durable qu'elles mènent sur leur territoire. Ce travail d'enquête réalisé en deux temps, un questionnaire au format numérique puis une série d'entretiens téléphoniques, a notamment permis d'interroger les collectivités sur leur compréhension et leur contribution aux ODD. Les résultats de cette enquête ont été valorisés dans l'édition 2018 du panorama et cette note plus détaillée sur les ODD vient compléter la collection des cahiers Teddif (Cahier n° 16).

Les collectivités territoriales sont demandeuses d'informations sur ce sujet, sur la manière dont l'Agenda 2030 et les 17 ODD peuvent s'incarner sur leur territoire dans la continuité de leurs démarches existantes. Cette note propose de faire le point sur la prise en compte des ODD dans les projets territoriaux de développement durable (PTDD) franciliens. Elle rapporte l'analyse qui a pu être tirée de l'enquête menée en 2018 par le réseau Teddif.

Cette enquête réalisée au premier semestre 2018 auprès des collectivités franciliennes et notamment auprès des chargés de mission environnement, développement durable, plan climat inscrits dans la base de contacts Teddif. Ces personnes sont identifiées comme étant en charge de l'élaboration ou



de la mise en œuvre d'un plan climat, de la mise en œuvre de la politique de développement durable et pour d'autres encore comme ayant été en charge de la mise en œuvre d'un Agenda 21.

L'enquête questionnait sur la nature du projet territorial de développement durable, son état d'avancement, les pratiques en matière de participation, d'organisation interne et enfin sur l'appropriation des ODD. C'est le traitement de cette dernière partie de l'enquête qui fait l'objet de la présente note.

28 réponses complètes ont pu être utilisées, issues pour 57 % d'entre elles de chargés de mission énergie climat (16 réponses /28).

Statut de la collectivité	Communes	Communautés de communes	PNR	EPT	MGP
Nombre de réponses	11	12	1	3	

Une faible appropriation des ODD...

- Est-ce que vous vous appuyez sur le référentiel ODD ?

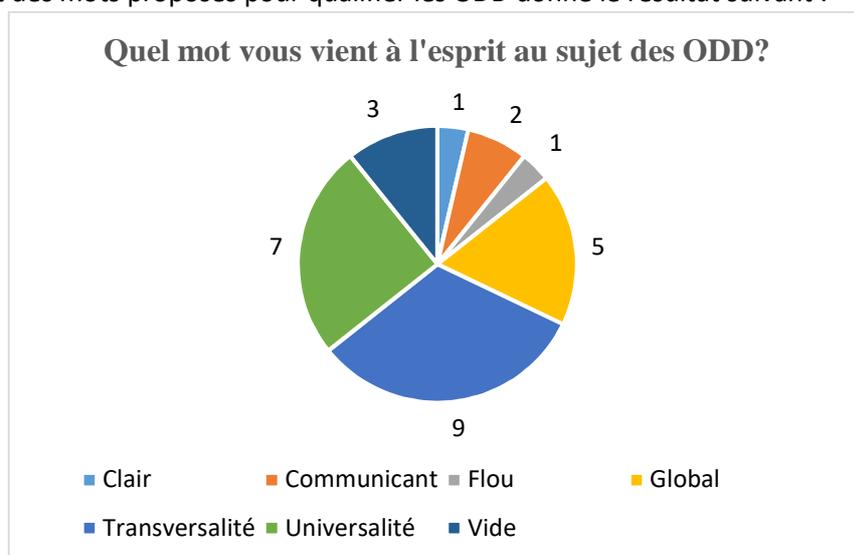


Un peu plus d'un tiers des répondants (36 %) s'appuie sur le référentiel ODD dans leurs travaux, plutôt de manière occasionnelle.

Les autres ne l'utilisent pas (18 /28) par manque de connaissance pour 7 d'entre eux. Ces derniers sont très majoritairement des chargés de mission de communautés de communes de petite taille qui sont en charge de l'élaboration de leur plan climat, attribution parmi d'autres souvent.

- Quels mots vous viennent à l'esprit au sujet des ODD?

Le classement des mots proposés pour qualifier les ODD donne le résultat suivant :



Même peu connus, les ODD renvoient bien à un cadre d'actions global et transversal édicté à un niveau supra national.

... mais une contribution aux ODD à travers l'action

Malgré la faible appropriation des ODD, les chargés de mission qui ont répondu à l'enquête pensent que leur collectivité par ses actions y contribue. La majorité d'entre eux a répondu oui à cette question (23 sur 28).

Sur les 5 qui ont répondu non à la question sur la contribution aux ODD, 4 n'ont pas indiqué d'actions rattachées aux ODD. Dans la suite des résultats, ces derniers ne sont donc pas comptés.



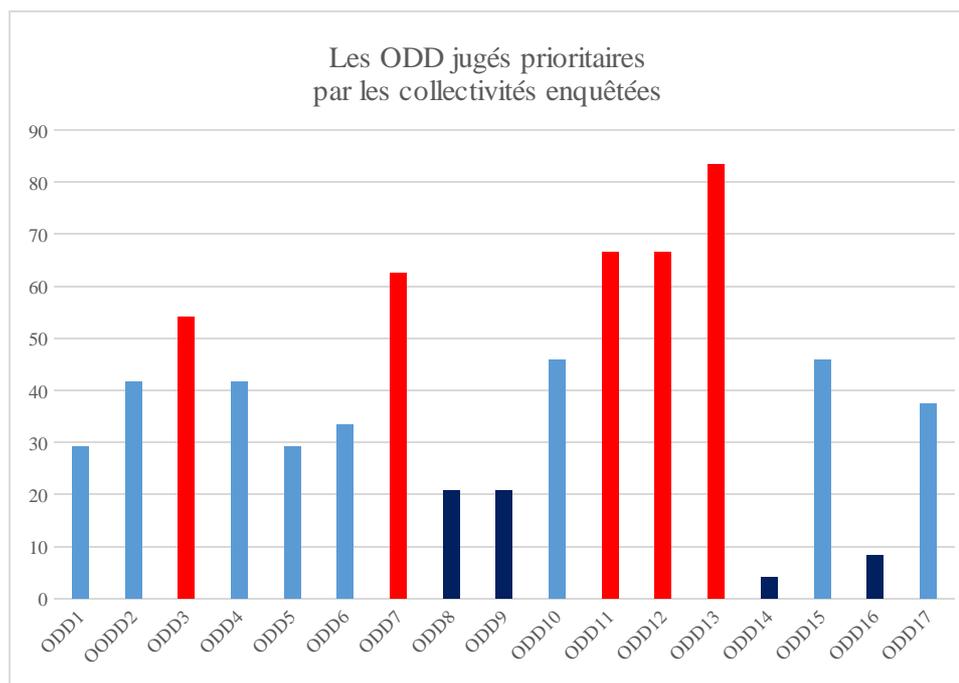
Une appropriation en devenir ?

- Des ODD jugés prioritaires sur les territoires des collectivités

Parmi les 17 ODD, certains répondent plus particulièrement aux enjeux des territoires sur lesquels travaillent les chargés de mission et sont jugés par eux prioritaires. Si l'un d'entre eux considère les 17 ODD comme prioritaires pour son territoire, les autres sont plus sélectifs et en retiennent entre 4 et 8.

5 ODD sont jugés « prioritaires » par plus 50% des collectivités interrogées (rouge) :

- ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques : près de 83% des suffrages (20 collectivités sur 24)
- ODD 11 : Villes et communautés durables : près de 67% des suffrages (16 collectivités sur 24)
- ODD 12 : Consommation et production responsable : près de 67% des suffrages (16 collectivités sur 24)
- ODD 7 : Energies propres et à un coût abordable : près de 63% des suffrages (15 collectivités sur 24)
- ODD 3 : Santé et bien-être : près de 54% des suffrages (13 collectivités sur 24)



Les 4 ODD qui récoltent le moins de suffrages, qui sont jugés moins prioritaires par les collectivités franciliennes sont (bleu foncé) : (moins d'un quart des collectivités les ont cités)

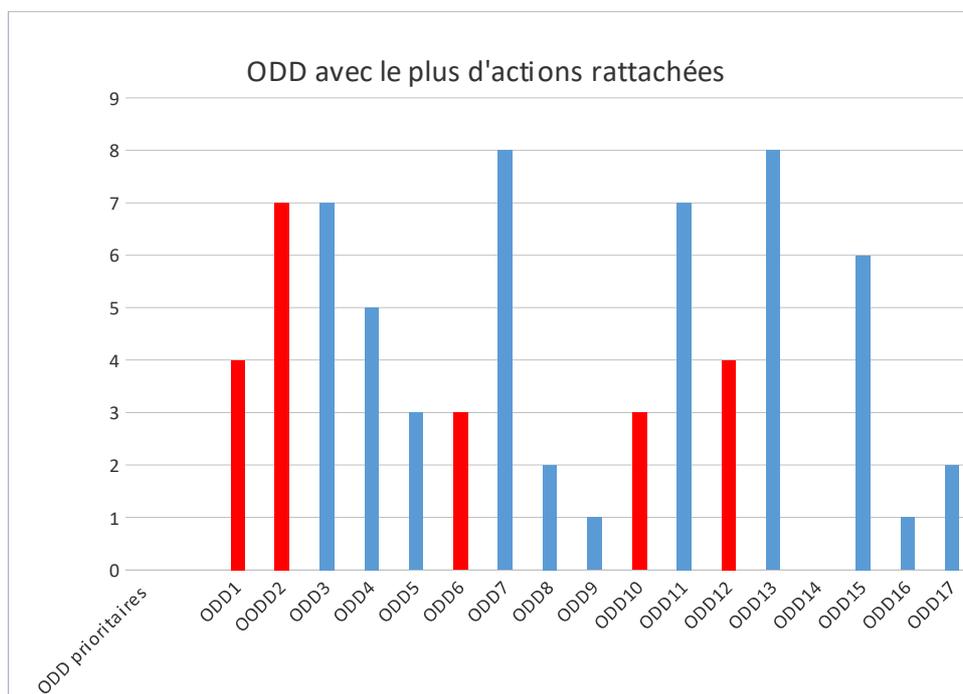
- ODD 14 : Exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines : environ 4% des suffrages (1 collectivité sur 24)
- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficace : environ 8% des suffrages (2 collectivités sur 24)
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique : environ 21% des suffrages (5 collectivités sur 24)
- ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure : environ 21% des suffrages (5 collectivités sur 24)

- Des actions qui répondent aux ODD

21 collectivités ont indiqué, parmi les actions qu'elles mènent, celles qui peuvent être rattachées à des ODD. Une seule d'entre elles a illustré un grand nombre d'ODD (14/17) avec une ou plusieurs actions menées par la collectivité. Pour les autres, le nombre d'ODD illustrés est plus réduit (entre 2 et 6).

L'analyse du nombre d'actions rattachées par ODD fournit le graphe suivant

Un quart des collectivités enquêtées ont au moins indiqué une action rattachée à ces ODD (rouge) :



On peut, pour les ODD les plus « plébiscités », fournir les exemples d'actions mentionnés par les chargés de mission pour les illustrer:

ODD 7 : Recours aux ENR

- Implantation de bornes de recharge véhicules
- Mise en place de conseils gratuits et personnalisés aux habitants
- Ferme solaire – efficacité énergétique (bâtiments communaux, éclairage public)
- PCAET
- Développement de deux réseaux de chaleur biomasse
- Géothermie

ODD 13 : Lutte contre le changement climatique

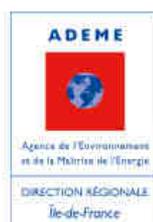
- PCAET (x5)
- Réhabilitation des zones humides – plan de gestion des cours d'eau – surveillance des barrages
- Aide financière à l'acquisition de véhicules propres
- Charte trame verte et bleu

ODD 2 : Faim « zéro »

- Boucle alimentaire locale
- Opération « zéro gâchis » dans les cantines
- Projet de tiers lieux du chêne rond (en partie tourné vers les néo-agriculteurs) - réflexion sur une régie agricole municipale - projet d'élevage ovin - lait à la ferme solaire - approvisionnement (dans la mesure du possible) des restaurants scolaires en circuit court - soutien à l'installation de jeunes agriculteurs (maraîchers)
- Élaboration d'une charte agricole et forestière
- Sensibilisation des agriculteurs – circuits courts
- Projet Alimentaire territorial (PAT)
- Maraîchage bio

ODD 3 : Bonne santé et bien-être

- Découverte du territoire
- Prévention menée par le service jeunesse et l'association de prévention spécialisée InterVal, Bien être à Marcoussis comme fil rouge de la démarche A21 2.0
- Plan Local de Déplacements
- Nouvel Agenda 21 - fiche action n°17 - Contribuer au maintien de l'offre de santé sur la ville
- Mise en place d'un contrat Local de Santé
- Aide financière à l'acquisition de véhicules propres
- Contrat Local de Santé



ODD 11 : Villes et communautés durables

- Construction de logements sociaux (de 3 à 15% en 15 ans) dont projet du Chêne rond (149 logements + bois en réserve biologique intégrale + zone humide + tiers lieux) - maintien de la proportion des différentes composantes du paysage marcoussisien : 1/3 bois / 1/3 champs / 1/3 urbanisé - projet de compost collectif avec fumier des centres équestres sur le territoire du Triangle vert
- Projet de panneaux solaires en autoconsommation pour siège de l'intercommunalité
- Démarche écoquartier sur 2 projets de renouvellement urbain et une ZAC
- Transport propre
- Aide financières à l'acquisition de véhicules propres
- PCAET
- Agenda 21 et actions associées

Les ODD les moins valorisés par les collectivités enquêtées sont (bleu foncé) :

ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure

- Ferme solaire avec panneaux photovoltaïque – tiers lieux

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

- Démocratie participative, signature charte de la participation - coopération décentralisée

Associer des actions aux ODD n'est pas toujours chose facile. Les mêmes actions entreprises par des collectivités différentes peuvent ne pas avoir été rattachées aux mêmes ODD,

- Ferme solaire : ODD 7 et ODD 9
- Tiers lieux : ODD 2 et ODD 8
- Préservation des zones humides : ODD 6, ODD 13, ODD 15
- Aide financière véhicules propres : ODD 3, ODD 10, ODD 11, ODD 13

A contrario, des actions citées par des collectivités différentes sont systématiquement rattachées au même ODD, comme par exemple :

ODD 4 : programme de réussite éducative

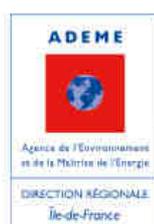
ODD 2 : boucle alimentaire/ circuits courts et sensibilisation des agriculteurs

ODD 5 : plan égalité homme/femme

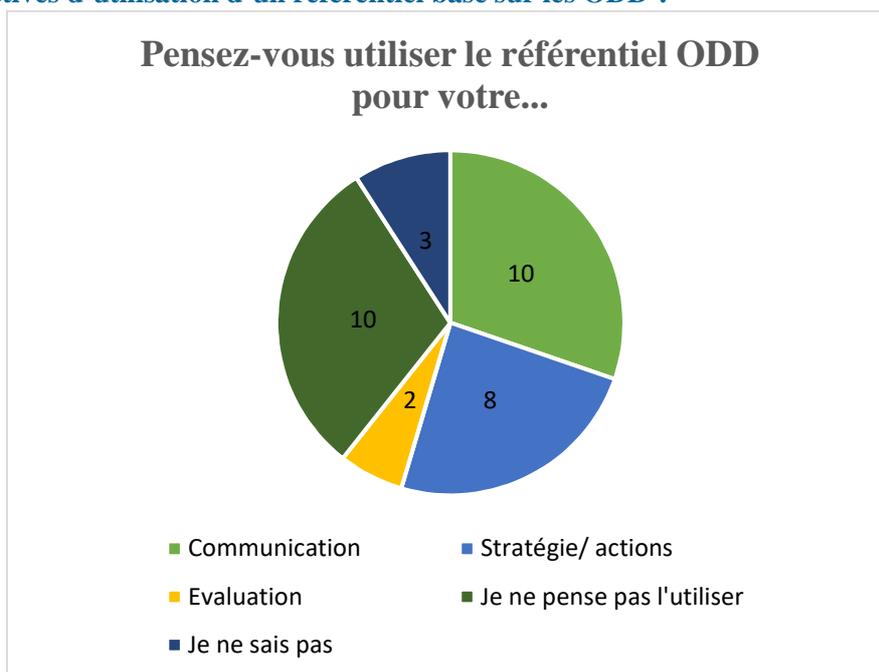
ODD 13 : PCAET

ODD 15 : sensibilisation à la biodiversité

Ces constats confirment le besoin de référentiel qui ressort des travaux menés au niveau national.



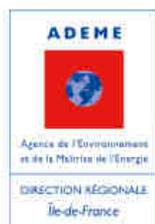
- Perspectives d'utilisation d'un référentiel basé sur les ODD ?



Les résultats à cette question à choix multiples sont difficiles à analyser. Ils ont pu être complétés à l'occasion des entretiens menés en 2^{de} phase de l'enquête.

Certaines collectivités ont pu évoquer, entre communication et évaluation, la perspective d'utiliser le référentiel des ODD pour réaliser leur rapport de développement durable. La Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise est même très avancée dans sa réflexion sur ce sujet et participe activement aux travaux menés par le CGDD destinés à faciliter le recours aux ODD dans les projets des collectivités locales.

Ce travail d'enquête laisse apparaître des besoins importants d'explicitation de la façon dont les collectivités peuvent exploiter utilement ce nouveau référentiel qui leur est proposé. Il sera important de partager à l'occasion de rendez-vous Teddif les travaux en cours sur les connexions entre les 17 ODD (Rosaces conçues par le Cerema), sur la mobilisation du référentiel ODD dans le cadre de la rédaction du rapport DD (travaux CGDD-Cerema) par exemple.



Travail d'enquête réalisé d'avril à juillet 2018 par Elodie Leconte, dans le cadre de son stage de Master de Géographie, Spécialité Master 2 Géoprisme Sciences des Territoires, université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Les partenaires du réseau Teddif se sont donné pour mission de faciliter la transition écologique et énergétique des territoires d'Île-de-France et de mobiliser les collectivités pour développer les démarches intégrées de développement durable au sein des territoires franciliens.

Contact : Isabelle ROBINOT-BERTRAND, Cerema Ile-de-France, 01 34 82 12 44
isabelle.robinot-bertrand@cerema.fr

